

Paris, le 19 janvier 2022

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Le CNOSF s'engage contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport

Le CNOSF a fait un pas de plus dans son engagement dans la lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport avec le lancement officiel, le 18 janvier 2022, d'une Commission dédiée.

La Commission de Lutte contre les Violences Sexuelles et les Discriminations dans le Sport du CNOSF travaillera durant l'Olympiade à l'accompagnement des acteurs du Mouvement sportif dans la lutte contre ces violences, en lien avec les autorités publiques (Ministère de l'Education nationale, Ministère chargé des Sports, Ministère de la Justice, Ministère des Solidarités et de la Santé...) et les autorités judiciaires.

Autour de sa Présidente Catherine MOYON DE BAECQUE et de son Président Jean ZOUNGRANA, la Commission est composée de 10 personnalités dont les compétences et parcours constituent un engagement fort sur cet enjeu fondamental pour le CNOSF au service de l'ensemble des acteurs sportifs.

La Commission sera accompagnée dans la mise en œuvre de ses travaux par les membres d'un Cercle élargi qui seront consultés en fonction des différents sujets abordés et contribueront par leur expertise à enrichir les actions et les travaux de la Commission.

La première réunion plénière de la Commission et de son Cercle élargi a permis d'élaborer la feuille de route et de définir les premières actions pour 2022 (ci-dessous) afin d'accompagner les acteurs sportifs à prévenir, identifier et lutter contre les violences et discriminations.

#### 1. Faire un état des lieux de la lutte contre les violences sexuelles et les discriminations

- Étudier des données chiffrées, recueillir le réel de la situation à date
- Analyser les process en place dans le secteur, les évaluer et proposer des axes d'amélioration
- Identifier des critères permettant de mesurer les changements de comportement dans ce domaine

# 2. Sensibiliser et faire agir les fédérations et les entités déconcentrées du CNOSF (CDOS/CROS/CTOS) dans la lutte contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport

- Diffuser les savoirs permettant d'appréhender les violences sexuelles et les discriminations afin de lutter efficacement contre ces comportements
- Recenser les bonnes pratiques fédérales et territoriales, ainsi que celles d'autres secteurs d'activité
- Valoriser les bonnes pratiques et les mutualiser
- Accompagner les fédérations et CDOS/CROS/CTOS dans le développement de leurs propres actions en matière de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations

### 3. Sensibiliser et former les délégations sportives sous la responsabilité du CNOSF à la prévention des violences sexuelles et des discriminations

- Formaliser une stratégie d'action en cas d'alerte sur des faits de violences et/ou de discriminations durant les évènements sportifs sous l'égide du CIO/CNOSF
- Mener des sessions de sensibilisation (e-learning) des membres des délégations françaises (athlètes, encadrement technique, médical, institutionnel) pour les évènements sportifs de 2022 organisés sous l'égide du CIO.

La Commission de Lutte contre les Violences Sexuelles et les Discriminations dans le Sport travaillera conjointement avec l'ensemble du Mouvement sportif et tous les partenaires publics et privés, tout au long de l'année 2022, pour mettre en œuvre de façon volontariste les ambitions du CNOSF en matière de lutte contre les violences.

### Prochaines étapes :

- 1. 20 janvier 2022 : Formation des membres des commissions disciplinaires des fédérations
- 2. Réunions de la Commission :

- Jeudi 10 mars 2022
- Jeudi 24 mars 2022 : Commission et Cercle élargi
- 3. Mercredi 6 avril 2022 : Assises de Lutte contre les violences et les discriminations dans le sport (à la Maison du sport français - CNOSF)

Brigitte HENRIQUES « La lutte contre les violences sexuelles et les discriminations est un enjeu majeur pour le CNOSF et je remercie Catherine MOYON de BAECQUE et Jean ZOUGRANA d'avoir accepté de présider ensemble cette Commission, entourés d'acteurs engagés. Le chemin qu'ils ont déjà parcouru depuis leur prise de fonction, en portant la parole dans les territoires, dans les fédérations, était essentiel. Catherine MOYON de BAECQUE est la meilleure ambassadrice possible ; lorsqu'elle parle de sa terrible histoire, ses mots et ce qu'elle dégage touchent l'auditoire en plein cœur. Chacun sait que ces actes ne doivent plus arriver. Je tiens également à saluer l'enaggement de tous les membres de la Commission et du Cercle élarai, aui ont décidé de s'impliquer à nos côtés, ainsi que les fédérations et les CDOS/CROS/CTOS, en lien avec les partenaires publics et privés déjà mobilisés dans ce combat. »

Catherine MOYON de BAECQUE « C'est un grand honneur pour moi de présider avec Jean ZOUNGRANA cette Commission souhaitée par Brigitte HENRIQUES pour combattre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport. Le lancement de ces travaux constitue tout à la fois une immense confiance qui grandit et une espérance infinie, pour toutes celles et ceux qui doivent être entendus et protégés. A travers les actions de cette Commission, nous allons trouver la solution pour refuser et combattre ces différentes formes de violence. Il nous faut inverser, casser la courbe des violences, transformer la souffrance en force pour l'avenir. Nous avons déjà des moyens pour aider les victimes et leur entourage. Il nous faut tirer la quintessence des idées et des actions initiées sur le territoire national, s'inspirer des plus efficaces, innover et bâtir ensemble de nouvelles solutions. »

Jean ZOUGRANA « La mise en place de la Commission Lutte contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport est une étape importante dans le déploiement du projet du CNOSF visant à combattre toute forme de violence. Nous travaillerons sur deux périmètres, celui des violences et celui des discriminations, qui sont différents mais pas disjoints dans nos réflexions. C'est bien le « mieux vivre-ensemble » qui nous guide et les valeurs que le sport et ses acteurs peuvent déployer auprès de chacun : excellence, respect, amitié, bienveillance, humanisme. L'objectif de cette première réunion était d'élaborer le plan d'actions 2022, de l'enrichir avec les membres de la Commission et du Cercle élargi, afin de produire une feuille de route concrète et partagée. »

### Contact presse CNOSF:

pressecnosf@cnosf.org 0140782878











